

architecte, on voulut repeindre celles qui étaient restées. M. Pollet, artiste de mérite, n'eut qu'un tort, celui de venir trop tôt et d'avoir tout à créer dans la science des restaurations. Soit ignorance du blason, soit insouciance pour la valeur de ces emblèmes, soit, comme on me l'a assuré, par le désir de jouer un tour aux archéologues futurs, il introduisit sur les arêtes des voûtes une foule d'écussons qui ne devaient pas y figurer. Mais du moins ces écussons se rapportaient à des personnages réels. Plus tard, on en mit d'autres badi-gonnés de couleurs arbitraires. Au-dessus du maître-autel et des transepts, sont les armoiries des autorités en charge à cette époque et que M. Pollet a transportées au seizième siècle ; Mgr de Pins, administrateur du diocèse, y figure avec le préfet, M. de Brosses, et le maire, M. Rambaud. Ces armoiries, fort respectables d'ailleurs, constituent un anachronisme. Au premier compartiment de la nef de droite est un écu : d'or, à la bande de gueules chargée d'un lion du champ et acostée de deux cotices de même. Je crois que ce sont les armes de Mgr Besson, ancien curé de Saint-Nizier, mort évêque de Metz, blasonnées à contresens ; elles doivent être : de gueules à la bande d'argent chargée d'un lion de gueules et acostée de 2 cotices d'or. Il y en a d'autres du même genre dont j'ai parlé, il y a quelques années, plus au long. Au dehors, les armes de l'ancien Chapitre et celles de S. E. le cardinal de Bonald ont été sculptées il y a quelque temps ; elles présentent une faute d'une autre espèce, celle d'avoir indiqué les émaux par des hachures et des points. Cet usage, plus récent que la construction de l'église, n'est pas applicable à la sculpture monumentale, il ne convient guère qu'aux armoiries gravées dans un livre, sur un *ex libris* de bibliothèque ou sur un cachet.

A Saint-Bonaventure, il y a plusieurs restaurations maladroites d'armoiries. Celles de la ville de Troyes, qui sont fort